MOT DU PRÉSIDENT

Au nom de tous les membres du comité de la politique culturelle et en mon nom personnel, c'est avec grand plaisir que je vous présente le fruit d'un travail minutieux visant à promouvoir la richesse culturelle de La Prairie et à favoriser son développement.

La ville de La Prairie regorge déjà de plusieurs éléments culturels distincts tels que la bibliothèque, le Site patrimonial déclaré, le Musée d'archéologie, le théâtre, la Société d'histoire, les multiples spectacles en plein air, les pianos publics et les artistes, pour en nommer quelques-uns.

En raison de ce foisonnement, il devenait indispensable de regrouper l'ensemble de nos atouts et d'établir les orientations futures à l'intérieur d'une politique.

Dans le cadre de cette démarche, les membres du comité et des sous-comités ont placé l'accessibilité à la culture au sommet de leurs priorités. Ainsi, nous souhaitons multiplier les occasions de la faire vibrer et d'encourager l'expression créative de tous les Laprairiens.

Je remercie tous celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette première politique culturelle, tout spécialement les membres des comités et des sous-comités qui ont fait preuve d'une grande générosité de temps et d'expertise dans l'enrichissement de cette politique.

Yves Senécal

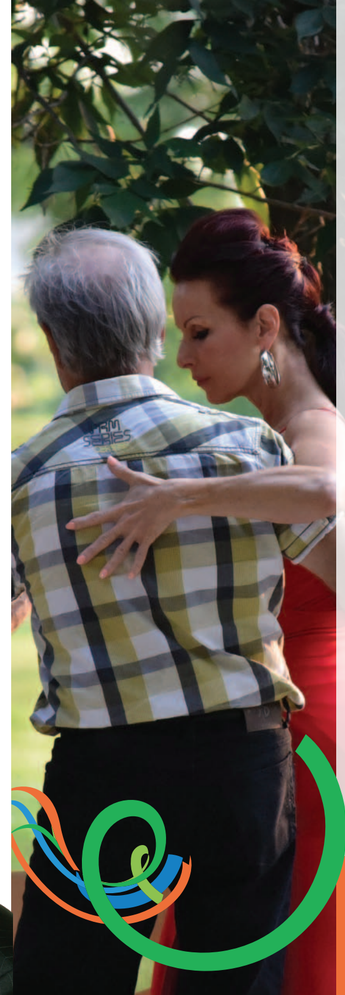

REMERCIEMENTS

La Ville de La Prairie tient à remercier les multiples acteurs qui ont contribué à l'élaboration de cette première politique culturelle, tout particulièrement les bénévoles du comité d'orientation et des sous-comités d'arts visuels, de musique et de danse, de métiers d'art, du patrimoine et de théâtre.

Comité d'orientation

Nicole Béland, volet arts visuels, membre du Collectif Prism'Art

Carole Benoit, volet théâtre, présidente de la Troupe de théâtre Optimiste

Gaétan Bourdages, volet patrimoine, membre de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Lise Brousseau, volet métiers d'art, présidente du Collectif Prism'Art

Vicky Chabot, volet musique et danse, professeure de musique et chef de la chorale Notre-Dame-Saint-Joseph

Nathalie Croteau, régisseur culturel, Ville de La Prairie

Yves Senécal, conseiller municipal, Ville de La Prairie

Brigitte Tremblay, responsable de la bibliothèque Léo-Lecavalier, Ville de La Prairie

Un merci tout spécial à Isabelle Bouchard et Denis Brisebois de Lemay Stratégies qui ont accompagné la Ville et les bénévoles dans ce processus.

Septembre 2016

Politique Culturelle

ville.laprairie.qc.ca

La Prairie

MOT DU MAIRE

Adoptée le 6 juin 2016, la présente politique culturelle est le fruit d'une démarche collaborative réunissant des partenaires locaux et d'une consultation publique visant à recueillir les idées citoyennes.

Ainsi, nous sommes fiers de présenter une politique qui répond aux attentes du milieu et qui présente des axes d'intervention adaptés aux différents volets culturels.

Cette politique constitue un outil incontournable pour guider la prise de décision en matière de culture et assurer son rayonnement. La Ville reconnaît ainsi l'importance de la culture laprairienne pour la communauté.

Depuis plusieurs années, la Ville de La Prairie appuie ses créateurs, que ce soit par l'achat d'œuvres d'art pour sa collection privée ou encore par divers concours, tels que l'Expo-concours et Bravissimo.

Je tiens à remercier les membres des comités et des sous-comités qui ont contribué à élaborer la politique culturelle, ainsi que toutes les personnes qui ont été impliquées à l'achèvement de celle-ci, notamment le Service des loisirs de la Ville de La Prairie.

Donat Serres

PRÉAMBULE

Désireuse de poursuivre son développement, la Ville de La Prairie a entrepris une démarche rigoureuse visant à se doter d'une politique dans le but d'harmoniser la vie culturelle de La Prairie.

Le comité de la politique culturelle de la Ville de La Prairie a été créé à l'été 2015 afin de dresser un portrait de la vie culturelle et du patrimoine de la ville. Ainsi, plusieurs aspects ont été examinés tels que l'étude de l'offre culturelle locale, les forces et les faiblesses, les opportunités et les contraintes.

Les citoyens ont été appelés à participer à une consultation publique tenue au printemps 2016.

Les participants se sont exprimés sur les principaux enjeux du développement culturel de La Prairie que le comité avait identifiés. Les différentes opinions, idées et suggestions recueillies ont permis d'enrichir la réflexion. Soucieux de faire de la politique culturelle un outil de développement qui réponde aux aspirations de la population, le comité s'est appuyé sur les commentaires des citoyens afin d'élaborer cette politique.

ENJEUX

Les principaux enjeux se dégageant de la réflexion et constituant les défis à relever qui doivent être pris en compte dans la politique culturelle sont les suivants :

- la mise en valeur de notre Site patrimonial déclaré;
- l'apport de la culture au développement des jeunes;
- le développement et l'optimisation de l'offre culturelle;
- la promotion et la diffusion dynamique de l'offre culturelle.

MISSION, VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

MISSION

La politique culturelle de la Ville de La Prairie se veut un cadre de référence pour soutenir le dynamisme culturel qui caractérise la municipalité ainsi qu'un engagement social se mobilisant autour d'une même philosophie de développement. Elle est un outil appuyant la consolidation des acquis et la poursuite de l'innovation dans l'offre culturelle. Elle vise ultimement un enrichissement de la vie des citoyens de tous âges et des intervenants du milieu culturel.

VISION

La Ville de La Prairie et ses partenaires de l'action culturelle comptent parvenir à susciter l'intérêt et la participation de tous les citoyens à la vie culturelle de La Prairie, ainsi qu'à forger une identité culturelle propre à notre communauté.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs suivants reflètent les valeurs portées par la Ville de La Prairie et guideront la prise des décisions en matière de développement culturel :

- la culture favorise le développement de liens communautaires et du sentiment d'appartenance à une collectivité;
- la pratique culturelle doit être rendue accessible à tous, tant sur le plan physique que financier et intellectuel;
- la culture contribue à l'épanouissement des individus, dans le plaisir et la découverte;
- la vitalité de la municipalité repose entre autres sur son dynamisme culturel.

ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION

Élaborées en réponse aux enjeux identifiés, les orientations suivantes représentent les principaux créneaux dans lesquels la Ville entend concentrer ses interventions :

ORIENTATION 1
Accroître la mise en valeur du Vieux-La Prairie et des berges du fleuve

Axes d'intervention

- Utiliser les nouvelles technologies pour mettre en valeur le Site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie
- Créer des événements ou des éléments d'interprétation mettant en valeur le bassin de La Prairie et les berges du fleuve
- Accentuer la visibilité et la valorisation du Site patrimonial déclaré
- Poursuivre les efforts d'aménagement du Site patrimonial déclaré

ORIENTATION 2
Favoriser la mise en contact des jeunes avec la culture

Axes d'intervention

- Adapter les outils de promotion de la culture à la clientèle jeunesse
- Développer l'offre d'activités destinées aux jeunes
- Utiliser la médiation culturelle pour rendre la culture plus accessible aux jeunes
- Réaliser des projets collaboratifs avec le milieu scolaire et préscolaire

ORIENTATION 3
Proposer une offre culturelle diversifiée rejoignant tous les segments de la population

Axes d'intervention

- Développer la bibliothèque en tant que troisième lieu
- Poursuivre le développement des services virtuels et hors des murs de la bibliothèque
- Développer l'offre d'activités destinées aux adultes âgés de 25 à 35 ans et aux aînés
- Favoriser l'accessibilité aux activités pour tous les segments de population
- Créer des événements thématiques ou reliés à l'identité locale
- Proposer des spectacles et des activités sortant des créneaux populaires habituels
- Optimiser l'usage des lieux et des équipements culturels existants
- Évaluer les opportunités d'utiliser de nouveaux lieux pour la pratique et la diffusion culturelles
- Accroître les activités de médiation culturelle
- Encourager l'établissement de commerces et d'organisations à vocation culturelle

ORIENTATION 4
Renforcer les partenariats, la communication et la diffusion de l'offre culturelle

Axes d'intervention

- Favoriser les partenariats entre les organismes, entre les Municipalités et avec d'autres secteurs d'activités
- Faciliter les rencontres entre les artistes
- Encourager et reconnaître l'implication des bénévoles
- Diversifier les moyens de diffusion de la programmation pour en faciliter l'accès à tous
- Regrouper l'information sur l'ensemble de l'offre culturelle
- Accroître les moyens de promotion de la culture
- Favoriser la visibilité des artistes, artisans et organismes locaux

MISE EN ŒUVRE

Le succès de cette politique culturelle est tributaire de la mise en place de conditions permettant sa mise en œuvre :

- l'identification des besoins et des attentes des citoyens en matière d'activités culturelles;
- l'élaboration d'un plan d'action réaliste comportant des objectifs et des indicateurs de performance qui permettront d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs fixés, l'identification du responsable de chaque action et de ses partenaires et, enfin, l'échéancier de réalisation;
- la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action par la désignation d'un porteur de dossier et la mise en place d'un comité culturel permanent.